CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 16 février 2024 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'portant sur l'octroi de la prime Horizon Europe', portant le numéro 75.659/2 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 16 février 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-BGCYQEFDB-HFGFJQW‡